

CRITÈRES NIVEAU ARGENT

- 12 licenciées de U6F à U11F et 12 licenciées de U12F à U19F.
- 1 référent des féminines (missions: promotion de l'EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec le CD, le responsable technique du club, les instances...)
- 3 femmes licenciées dans l'encadrement dirigeante ou éducatrice : 1 par équipe.
- La promotion :
 - 2 journées découvertes (possibilité de participation à la semaine du football féminin de la saison précédente ou en cours).
 - 1 plan de communication (ex : site internet, réseaux sociaux, plaquette, presse...) **et** utilisation d'outils de communication (ex : affiches, flyers, permis de jouer du guide ...).

- 3 équipes de U6F à U19F : dont au moins 1 équipe U6F à U11F et au moins 1 équipe de U12F à U19F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire par équipe.
- Participation à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U11F **et** à 1 compétition sur la saison catégories U12F-U19F.
- Participation au PES (détection, sélection, perfectionnement)

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement des équipes: 1 CFF1 ou CFF2 ou CFF3 (ou équivalence) **ET** 2 modules attestés du CFF1, CFF2 ou CFF3
1 responsable technique titulaire d'un CFF1 ou CFF2 ou CFF3 (ou équivalence)